



Wallonie

Commune de HOUYET

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~il est saisi~~ - **que le fonctionnaire délégué est saisi** ~~que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :
~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation -~~ **permis d'urbanisme -**
~~permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est l'Administration communale de HOUYET dont les bureaux sont sis rue Saint-Roch, n°15 à 5560 HOUYET.

Le terrain concerné est situé à 5560 HOUYET rue de l'Hileau n°17 et est cadastré 1^{ère} Division section C n°188 F

Le projet consiste en :

- La construction d'une extension à l'école communale ;
- La création d'un sanitaire PMR dans le bâtiment existant ;

Il présente les caractéristiques suivantes : **Art. R.IV.40-2 2° du Code du développement Territorial**

La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et le mercredi de 14H00 à 16H00 au siège de l'administration communale de HOUYET, rue Saint-Roch n°15 à 5560 HOUYET
Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service communal de l'urbanisme par téléphone au 082/67.69.67 ou par e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@houyet.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 /07 /2017 au 05/09/2017 au collège communal par courrier ordinaire ou par e-mail aux adresses reprises ci-dessus.

Fait à HOUYET, le 13 juillet 2017

Le Directeur Général ff,

Jacques LEBRUN.

Par le Collège communal,



Pour le Bourgmestre,
L'échevin délégué,

Didier ROUARD.